

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'HERAULT

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT-DREZERY

Séance du 26 octobre 2023

Membres du Conseil Municipal : 23

Présents : 15

Votants : 21

Absents : 8

Procurations : 6

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-six octobre, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, Maire de Saint-Drézéry.

Présents :

Mme GALABRUN-BOULBES Jackie, M. LE BLEVEC Loïc, Mme SIRVEN Françoise,
M. DACHEUX Jean-Philippe, M. LAVIE Richard, M. DEBARGE Francis, M. SALVADOR Daniel,
M. MERCIER Philippe, Mme REYREAU Peggy, Mme JACQUEMIN Monique,
M. DI NATALE Paolo, M. ARNAUD Hervé, Mme FERRERES France, M. CAPELLI Fabrice,
Mme BAUCKEROOT Marie-Hélène

Procurations :

Mme HOUVENAGHEL-DEFOORT Géraldine donne procuration à M. CAPELLI Fabrice
Mme TROCELLIER-BERGER Agnès donne procuration à Mme FERRERES France
Mme ARNAUD Sandrine donne procuration à Mme GALABRUN-BOULBES Jackie
M. FOURNEAU Julien donne procuration à Mme SIRVEN Françoise
M. JULIEN Eric donne procuration à Mme JACQUEMIN Monique
Mme LEOTARD Hélène donne procuration à Mme REYREAU Peggy

Absents excusés : Mme BIGLIONE-KAPLANSKI Marion, M. Didier BELLOC,

Objet : FINANCES – BP 2023 Décision modificative n° 1

M. Lavié, adjoint aux finances, propose une décision modificative n°1 afin de corriger les crédits affectés en investissements.

Il s'agit soit de régulariser des dépenses par des corrections d'articles comptables, soit de permettre de nouvelles dépenses en investissement ou d'ajuster le montant de l'attribution de compensation 2023.

La DM s'équilibre notamment par une diminution des dépenses au chapitre 23 (hôtel de ville) et des subventions d'investissements obtenues.

34249 Code INSEE	COMMUNE DE SAINT DREZERY Budget Commune	DM n°1 2023
---------------------	--	-------------

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Municipal

Décision modificative n°1

Désignation	Dépenses (1)		Recettes (1)	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
 FONCTIONNEMENT 				
R-8419 : Remboursements sur rémunérations du personnel	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
TOTAL R 013 : Atténuations de charges	0,00 €	0,00 €	0,00 €	1 000,00 €
D-739211 : Attribution de compensation	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 014 : Atténuations de produits	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
Total FONCTIONNEMENT	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	1 000,00 €
 INVESTISSEMENT 				
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	0,00 €	57 071,22 €	0,00 €	0,00 €
R-238 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0,00 €	0,00 €	0,00 €	57 071,22 €
TOTAL 041 : Opérations patrimoniales	0,00 €	57 071,22 €	0,00 €	57 071,22 €
R-1321 : Etat et établissements nationaux	0,00 €	0,00 €	0,00 €	17 000,00 €
R-1328 : Autres subv. d'investissement rattachées aux actifs non amori.	0,00 €	0,00 €	0,00 €	14 700,00 €
TOTAL R 13 : Subventions d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	31 700,00 €
D-2113 : Terrains aménagés autres que voirie	40 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2117 : Bois et forêts	0,00 €	8 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-212 : Agencements et aménagements de terrains	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2131 : Constructions bâtiments publics	0,00 €	20 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2135 : Install. générales, agencements, aménagements des constructions	0,00 €	61 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-21538 : Autres réseaux	0,00 €	8 300,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2181 : Installations générales, agencements et aménagements divers	0,00 €	1 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2182 : Matériel de transport	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2183 : Matériel informatique	0,00 €	12 000,00 €	0,00 €	0,00 €
D-2188 : Autres immobilisations corporelles	0,00 €	10 000,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles	60 000,00 €	128 600,00 €	0,00 €	0,00 €
D-231 : Immobilisations corporelles en cours	36 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
TOTAL D 23 : Immobilisations en cours	36 900,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total INVESTISSEMENT	96 900,00 €	185 671,22 €	0,00 €	88 771,22 €
Total Général	89 771,22 €		89 771,22 €	

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- VALIDE la Décision Modificative n°1 au BP 2023 annexée à la présente délibération
- Les élus signent la DM n°1
- DONNE POUVOIR à Mmc le Maire pour signer tout document relatif à cette affaire.

Pour copie conforme

Acte rendu exécutoire après dépôt en préfecture de l'Hérault

le

Et publication ou notification le



Le Maire,
 Jackie GALABRUN-BOULBES